

INFORMATIONS RELATIVES À L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE OU L'ORGANISME CHARGE DE LA GESTION D'UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ATTRIBUANT LA SUBVENTION	
Nom de l'attribuant	Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Identification de l'attributaire	224700013 00424
Date de la convention de subvention	2022-02-03
Référence de la décision	Délibération 8-01-01-C de la Commission permanente du 28/01/2022
LES INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION	
Identification du bénéficiaire	425182037 00027
Nom du bénéficiaire	Amicale des conseillers départementaux et anciens conseillers généraux de Lot-et-Garonne
LES INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION	
Objet de la subvention	Subvention d'équilibre 2022 afin d'assurer la prise en charge des droits à pension de retraite acquis avant la loi 92-108 du 03/02/1992 en application de l'article L.3123-25 du C.G.C.T.
Montant total de la subvention	90 083.29 €
Nature de la subvention	Aide en numéraire
Conditions de versement	* 4 versements, sur présentation d'un appel de fonds trimestriel de la CDC, gestionnaire des pensions * frais de gestion versés à la CDC sur présentation de factures.
Date (s) ou périodes(s) de versement	1 ^{er} versement : 2022-02-10 2 ^{ème} versement : 2022-05-24 3 ^{ème} versement : 2022-08-18 4 ^{ème} versement : 2022-11-17 Versements frais de gestion : 2022-08-05 et 2022-12-20

Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises (RAE)	
Aide d'État à la Commission européenne , conformément aux dispositions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013	
Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire	1